departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 17 janvier 1997

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal: le 3 Janvier 1997

Acquisition d'une partie de terrain au carrefour Haut Surimeau / Antes / Mineraie / Château Menu - Propriété

[Annexe]

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 20 Janvier 1997

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adioints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD

Conseillers:

M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, M. Guy-Marie GUERET

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER,

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

Excusés:

Conseillers:

Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS

DELIBERATION D96496

Affaires Immobilières

Acquisition d'une partie de terrain au carrefour Haut Surimeau / Antes / Mineraie / Château Menu - Propriété

Monsieur Robert LEON, Adjoint au	Maire, expose:	
Mesdames et Messieurs,		
Sur proposition du Maire		
Après examen par la Commission C	lénérale,	
La modification des règles de priorité au carrefour Haut Surimeau/Antes/Mineraie/Château Menu permettra de réduire la vitesse des automobilistes et améliorer ainsi la sécurité des piétons dans ce secteur.		
Pour réaliser ce nouvel aménagement, il est nécessaire de modifier l'emprise de la voie ; il a donc été demandé à Monsieur , qui a accepté, de céder à la Ville de NIORT une partie de terrain soit 12 m² environ, à prélever sur la parcelle cadastrée section AT n° 163.		
Cette acquisition par la Ville aura lieu moyennant le prix global de 600 F; en outre la Ville prendra à sa charge la démolition du mur existant et sa reconstruction au nouvel alignement, en parpaings surmontés d'un grillage de 1,20 m.		
Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :		
- approuver cette acquisition aux conditions exposées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'une promesse de vente ;		
- autoriser Le Maire à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître MURRIS, Notaire à NIORT, étant précisé que tous les frais de géomètre et de notaire seront imputés au chapitre 906-641 - article 2112 du Budget.		
LE CONSEIL ADOPTE		
	Pour :	43
	Contre : Abstention :	$0 \\ 0$
	Non participé :	
	r rr ·	

Robert LEON

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Ordre du jour